

Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE

64 Grande Rue

78 580 Jumeauville

01 30 93 98 88

COMPTE-RENDU

du CONSEIL D'ECOLE séance du jeudi 26 mars 2026

Sous la présidence de Madame LIBERPRÉ, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames LIBERPRÉ, MELERO et FRÉMONT et Monsieur TEGERO-LATOURE.

Les Représentantes des parents d'élèves : Mesdames DELAUNE, KEROGUES-LE ROLLAND et PERNOT.

Le Maire de Jumeauville : Monsieur LANGLOIS.

Représentante de la Mairie : Madame PAZERY.

Absentes excusés : Madame LECLERCQ, Inspectrice de la Circonscription ;

Madame GALTIE, représentante de la Mairie ;

Madame CHAUCHARD, Atsem

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Nomination d'un secrétaire de séance

18h01 : Nomination d'un secrétaire : Madame Melero

1/ Effectifs et répartition envisagée pour la rentrée 2026

Effectifs : 12 PS - 7 MS - 11 GS - 9 CP - 12 CE1 - 10 CE2 - 7 CM1 - 14 CM2

Ce qui représente un total de 82 élèves, avec l'incertitude posée sur le nombre exact de PS. (84 actuellement)

A ce stade de l'année, nous n'avons pas statué sur la structure pour l'année prochaine.

Ce point est donc reporté au prochain conseil d'école.

2/ Affelnet : inscription 6^{ème}

Le 24 mars, les familles des élèves de CM2 ont reçu le premier document à remplir pour inscrire leur enfant en 6^{ème}. Madame Liberpré remercie les familles pour leur réactivité au regard du délais donné.

Le 27 mars, suivra le second volet afin de valider cette inscription. Avec toutefois une incertitude car l'application dysfonctionne en ce moment.

3/ OCCE

Actuellement, le solde est de 1 716,01 € (contre 4 192,14 € année passée).

Les 1 600 € proposés par la Mairie en lien avec le cadeau de Noël pour les élèves (séance de poney et visite de la ferme pédagogique) amèneront le solde à 3 316,01 € lorsque le virement sera effectué.

L'appel aux dons sera relancé régulièrement. A ce jour, 15 familles sur 56 ont participé (675 €, montant qui est déjà inclus dans les 1 716,01 euros annoncés).

4/ Sécurité (exercice PPMS)

L'exercice intrusion a eu lieu le mardi 27 janvier. 2 classes étaient à la piscine dont celle de la directrice. L'Inspection a tenté de joindre une collègue en classe, sur son téléphone personnel. A la récréation, cette dernière a découvert l'appel et a joint un personnel de l'Inspection qui n'a pas donné le scénario détaillé (juste mise en sureté). Les 2 classes restantes ont donc réalisé un exercice improvisé qui a duré peu de temps mais qui s'est très bien déroulé.

5/ Retours sur la semaine des métiers, le séjour aux Fauvettes

- Semaine des métiers : très positive. Les interventions des différents parents, que nous remercions à nouveau, ont été de qualité. Les élèves ont appris de nouvelles choses dans un cadre inhabituel, mêlant les connaissances abstraites au concret de la manipulation et des jeux de rôle.

- Séjour aux Fauvettes : bilan positif avec toutefois une interrogation importante sur le comportement de certains élèves. En effet, plusieurs élèves ont eu beaucoup de difficultés à comprendre et respecter le cadre différent posé durant le séjour, se permettant des actions inacceptables. Certains d'entre eux ont, de ce fait, monopolisé la présence quasi constante d'un adulte. L'équipe enseignante se pose donc des questions quant aux sorties futures et l'organisation spéciale peut-être nécessaire envers ces derniers ainsi que pour la classe de découverte qui devrait avoir lieu l'année prochaine.

Les familles des élèves en question ont été (ou seront) convoquées.

Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés.

Coût des « Packs famille » pour la COOP : 1 193,42 €.

Intervention des Parents délégués : Certains enfants ne souhaitent pas repartir car ils ont souffert de certaines situations durant le séjour.

6/ Evènements : loto, festival du livre, kermesse

Piscine : Seulement 8 séances puisque nous étions aux Fauvettes lors de la dernière séance prévue et l'épisode neigeux a obligé à annuler une autre séance.

Première : évaluation initiale ; 8^{ème} : évaluation des paliers ; 9^{ème} : évaluation savoirs nager pour les CM2 uniquement, pass nautique pour les CE2 et CM1.

Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés.

Sortie à la ferme : Elle a eu lieu le jeudi 12 mars : Observation de la nature, achats de légumes (coût : 49,35 €).

Loto : Pour l'instant, le nombre de participants n'est pas assez élevé pour maintenir cet événement. Un message a été posté afin de permettre aux familles de s'inscrire et ce, jusqu'à demain, vendredi 27. Si l'effectif souhaité n'est toujours pas atteint, le loto n'aura pas lieu.

La participation ne permet pas le recouvrement pour l'achat des lots.

Festival du livre : Il aura lieu dans la semaine du 26 mai (lundi férié). Deux soirs : mardi et jeudi et un samedi (9h30->12h30)

Kermesse : Le cahier des charges sera très prochainement mis en ligne afin d'inviter les parents à s'inscrire aux différentes tâches à accomplir. La kermesse aura lieu si l'investissement des familles le permet. La date retenue est le 19 juin : stand vers 17h puis spectacle à 18h30. Enfin, un moment convivial avec possibilité d'un barbecue.

Monsieur le Maire s'assurera que la Salle des fêtes est disponible le 19 juin en cas de météo défavorable.

Comme chaque année une tombola aura lieu.

L'installation des stands aura lieu en amont.

La question des enfants présents à la garderie est abordée : une organisation particulière pourrait être envisagée selon le nombre d'enfants (participation aux stands en étant gérés, en groupe, par un agent).

Si la kermesse n'est pas organisée faute de participants à sa mise en place, seuls le spectacle, la tombola et le moment convivial auront lieu.

7/ Projets : cross, sortie de fin d'année

En période 5 : semaine sans cartable : semaine du 15 juin. Randonnée, jeux de société, escape game, etc.

Intervention des Parents délégués : Une interrogation sur la présence des familles aux ateliers.

L'équipe enseignante va réfléchir à l'organisation concrète de cette semaine et informera les familles.

Sortie à la ferme du logis : Prévue pour le printemps (date à déterminer).

Cross : un dimanche à 10 heures (plusieurs parcours). Date retenue : 7 juin.

Un sondage sera distribué afin de connaître le nombre possible de participants et établir la faisabilité de cet événement. L'inscription sera obligatoire et ouverte à tous. Une participation financière sera demandée afin d'acheter des boissons pour hydrater les coureurs et récompenser les athlètes. Le montant n'est pas fixé car le don sera libre.

Affichage dans la commune + boitage.

Sortie de fin d'année : Toute l'école partira le même jour au même endroit. Cette sortie reste une surprise. Les familles seront informées de la date en amont.

8/ Question mairie : problèmes rencontrés avec le matériel (ordinateur, TNI, photocopieur, chauffage, toilettes)

- Ordinateur et TNI : Mesdames Galtié et Pazery, élues en charge des affaires scolaires, ont contacté les différentes personnes qui étaient déjà intervenues et fait appel à un nouveau professionnel afin de faire des liens et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés depuis plusieurs années. Mme Liberpré les remercie pour leur réactivité et leur implication.

Mme Liberpré informe le conseil d'école que la majorité des enseignants de l'école apporte leur ordinateur personnel pour travailler.

- Photocopieur : Le dysfonctionnement quotidien (blocage total, bourrage de papier) empêche le bon déroulement des missions des enseignants ainsi que la sérénité de l'équipe. Nous nous interrogeons sur le fait qu'un technicien ne puisse pas intervenir rapidement comme les autres années.

Réponse de la Mairie : Les choses sont prises en charge. Une solution sera mise en place rapidement.

- Chauffage : Il nous a fallu faire face à des conditions de travail difficiles, notamment pour les très jeunes élèves de maternelle. En effet, il ne faisait que 14 degrés dans la classe. Nous nous questionnons sur le fait que les services de la Mairie ont été informés tôt (pendant les vacances) et que, pourtant, aucun moyen de substitution n'ait été mis en place. Nous comprenons que le matériel n'ait pas pu être réparé dans l'immédiateté malgré l'intervention rapide d'une société. Nous regrettons que ce soit Madame Frémont qui, par bienveillance, ait apporté son chauffage d'appoint personnel.

Réponse de la Mairie : La chaudière a été changée.

Toilettes : Les toilettes des filles avaient été bouchées deux fois de suite à cause du papier mal utilisé. Nous remercions Monsieur le Maire pour ses interventions personnelles, immédiates et efficaces. Depuis, de nouveaux distributeurs de papier ont été installés.

9/ Retour sur l'étude surveillée

Pour rappel : Demande des parents délégués au cours du premier conseil d'école : Fournir un document d'inscription afin que ce temps ne soit plus réalisé en fonction de la décision de l'enfant mais de celle des parents.

Monsieur le Maire accepte. Un document sera réalisé et fourni aux familles par mail ou en format papier. Un message, émanant de Monsieur le Maire et de ses adjoints, avait ensuite été envoyé stipulant qu'ils souhaitaient « *rectifier ce point, en effet, cette organisation, longuement discutée et qui entraîne un travail supplémentaire des agents, a été décidée dans les conditions actuelles. Le message d'information initial mentionne "Cette séance se fera de 16h45 à 17h15 et il n'y pas d'inscription particulière, l'enfant doit juste signifier à l'agent son souhait de faire ses devoirs."* La mairie considère qu'au moins jusqu'à la fin de l'expérimentation, l'organisation ne doit pas changer, constatant que cette étude surveillée se passe très bien en l'état (retour positif des agents) et que des travaux administratifs supplémentaires seraient une charge pour le personnel. Nous tenons à préciser que, informellement, les choses se passent bien comme ça, les parents indiquent oralement à l'agent s'ils ont demandé à leur enfant de faire leurs devoirs à l'étude surveillée et elle les invite à la rejoindre. Il n'est pas question dans ce cadre d'ajouter une discipline supplémentaire. »

- Actuellement, 10/15 enfants font vraiment leurs devoirs. Il est annoncé que l'année finira sur ce mode d'organisation puisque ça fonctionne comme ça.

- Un nouveau bilan aura lieu en début d'année prochaine afin de revoir ou non l'organisation.

- Prévision : Prochain Conseil certainement le jeudi 25 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

A Jumeauville, le 26 mars 2026

La présidente
Madame LIBERPRE

La secrétaire
Madame Melero

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Mesdames les représentantes de la commune de Jumeauville
- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves
- Mesdames et Monsieur les membres de l'équipe enseignante et Madame l'ATSEM